

313-314

FA FD

# EUROPE. — XVI<sup>E</sup>-XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

CHAMBRE A COUCHER DE LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE. — LA CHAMBRE D'HONNEUR.  
LE LIT A COLONNES OU EN ALCOVE; LE *BERS* OU BERCEAU. — TYPES DE SIÈGES.

	(Planche FA)			(Planche FD)		
	1			2	3	
7	8	9		4	5	6

N° 1.

Lit, armoire et garde-robe d'une seule menuiserie en chêne sculpté, figurant dans une chambre à coucher de caractère flamand; fin du seizième siècle.

On se trouve ici en présence d'une disposition intérieure rappelant le lit encastré, avec une réelle entente des proportions architecturales convenant au mobilier, et offrant un bon spécimen de décoration à la fois riche et sobre.

Cet ensemble s'échelonne sur deux plans : au premier se trouvent le lit et l'entrée d'un cabinet clos par un rideau; au second, l'armoire prise dans l'épaisseur du lit. Un entablement sur lequel sont placés quelques faïences et cuivres, selon la mode du temps, contribue à l'unité de cette œuvre.

Le cabinet a son entrée masquée par une portière dont les lambrequins sont du même dessin que les gouttières du lit. Il prend sa lumière par le haut qui n'est pas plafonné comme l'est le lit.

Le lit est une espèce d'alcove, ouverte au pied et passé l'épaisseur de l'armoire. Cette disposition permet à la personne reposant sur la couche, d'embrasser du regard tout l'intérieur de la chambre.

L'armoire est un meuble bien fermé, divisé en deux corps.

Ce charmant spécimen a pour cadre des murailles garnies de cuirs dorés et peints, dits de Cordoue ou de Venise, sous un plafond aux solives apparentes.

Cet ensemble a figuré à l'exposition nationale belge de 1880 et provient de la collection de M. Slingeneyer.



N° 2.

La chambre d'honneur.

Le recueil des œuvres de Cats, le fameux poète hollandais, a fourni cette plaisante scène d'intérieur qui nous montre la réception d'un gentilhomme campagnard dans la chambre d'honneur d'un château quelque peu rustique.

Cette vaste pièce présente une grande animation : le feu flambe dans la haute cheminée ; le châtelain a voulu recevoir dignement son hôte et les valets ont reçu l'ordre de le gratifier d'un grand-coucher en se conformant au somptueux cérémonial en usage à la cour de France.

Les Hollandais, qui avaient de bonnes raisons pour ne pas goûter Louis XIV, aimaient alors à tourner en ridicule tout ce qui émanait du roi-soleil et mettaient en cela toute l'humeur gouailleuse particulière à leur nation.

Ici le cérémonial tourne à la farce ; la valetaille a surtout en vue de s'amuser. Une nuée de pages en mandilles à manches flottantes et en grègues s'est abattue sur le malheureux gentilhomme qui n'en peut plus et se trouve complètement médusé par cette étiquette échevelée ; il accepte les soins empressés avec une résignation qui rend des plus comiques son attitude sur le fauteuil. Deux valets de chambre ont mis plus que de l'effusion à le débarrasser de son épée et de son chapeau qui traînent à terre ; ils lui ôtent son justaucorps, l'un en tirant la manche droite, l'autre en poussant la gauche ; un troisième se démène sur les bas-de-chausse après avoir fait voler les souliers sur le plancher ; plus loin, s'avance un page portant cérémonieusement étendue sur ses bras une chemise de nuit chauffée ; un autre se dispose à offrir à la victime le hanap posé sur un plateau et la serviette à s'essuyer les mains ; dans le fond de la pièce, le garçon de chambre soulève les courtines du lit tout préparé, bassiné et prêt à recevoir l'hôte ; enfin, c'est un page de la taille de quelque fou de cour qui semble donner les ordres et diriger le cérémonial.

N° 3.

Le lit à colonnes *houssé*, alors que le lit n'était point encore fait.

L'heure à laquelle la dame procède à sa toilette est de la matinée, alors que le lit non fait se trouve encore tenu sous la housse simple, que l'on ne doit pas confondre avec les courtines en étoffes brochées que la housse avait pour but de préserver pendant le nettoyage de la chambre. Il semble que ce fût surtout pendant l'heure de la messe que, profitant de l'absence du maître ou de la maîtresse de la maison, on faisait la chambre à coucher.

N° 4.

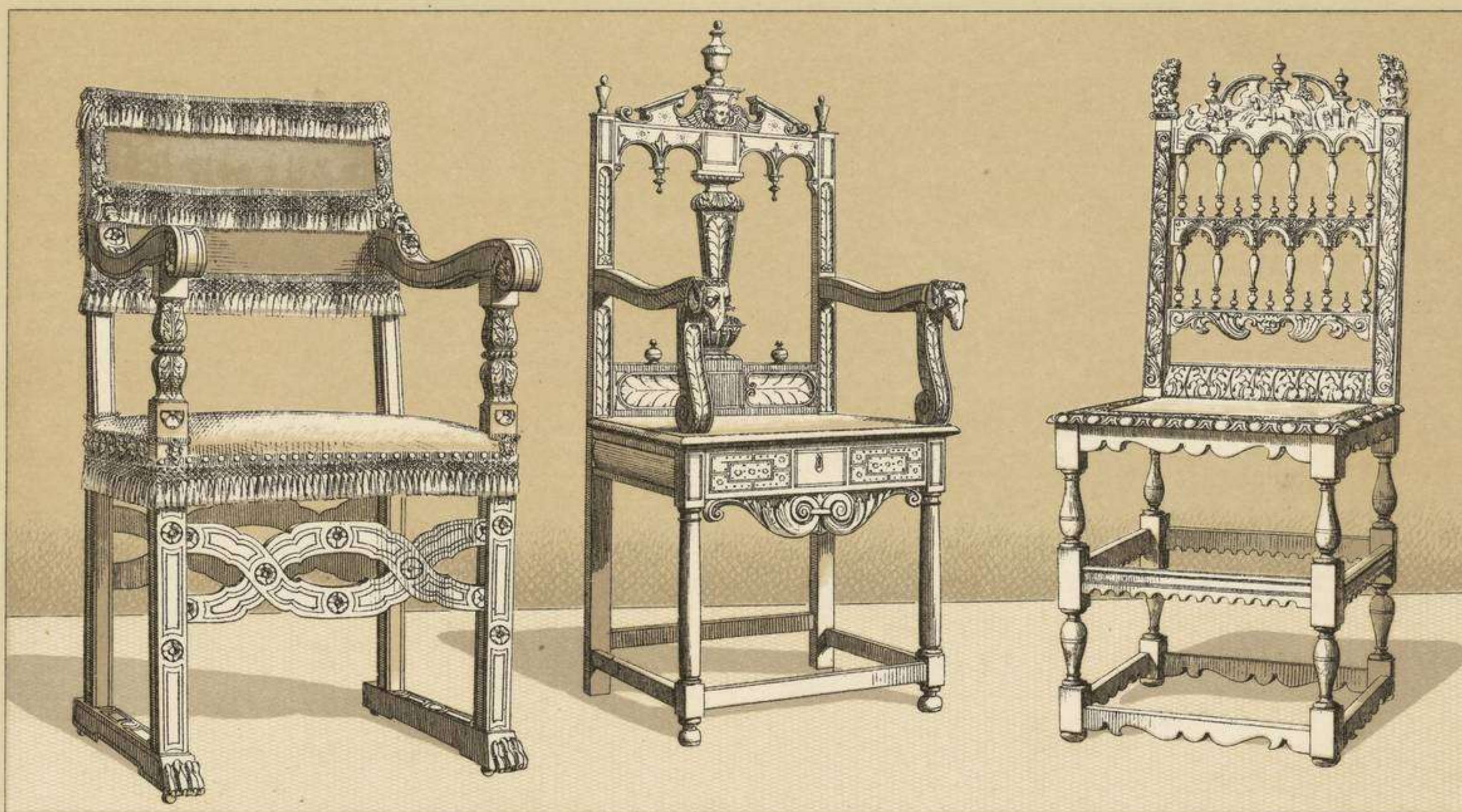
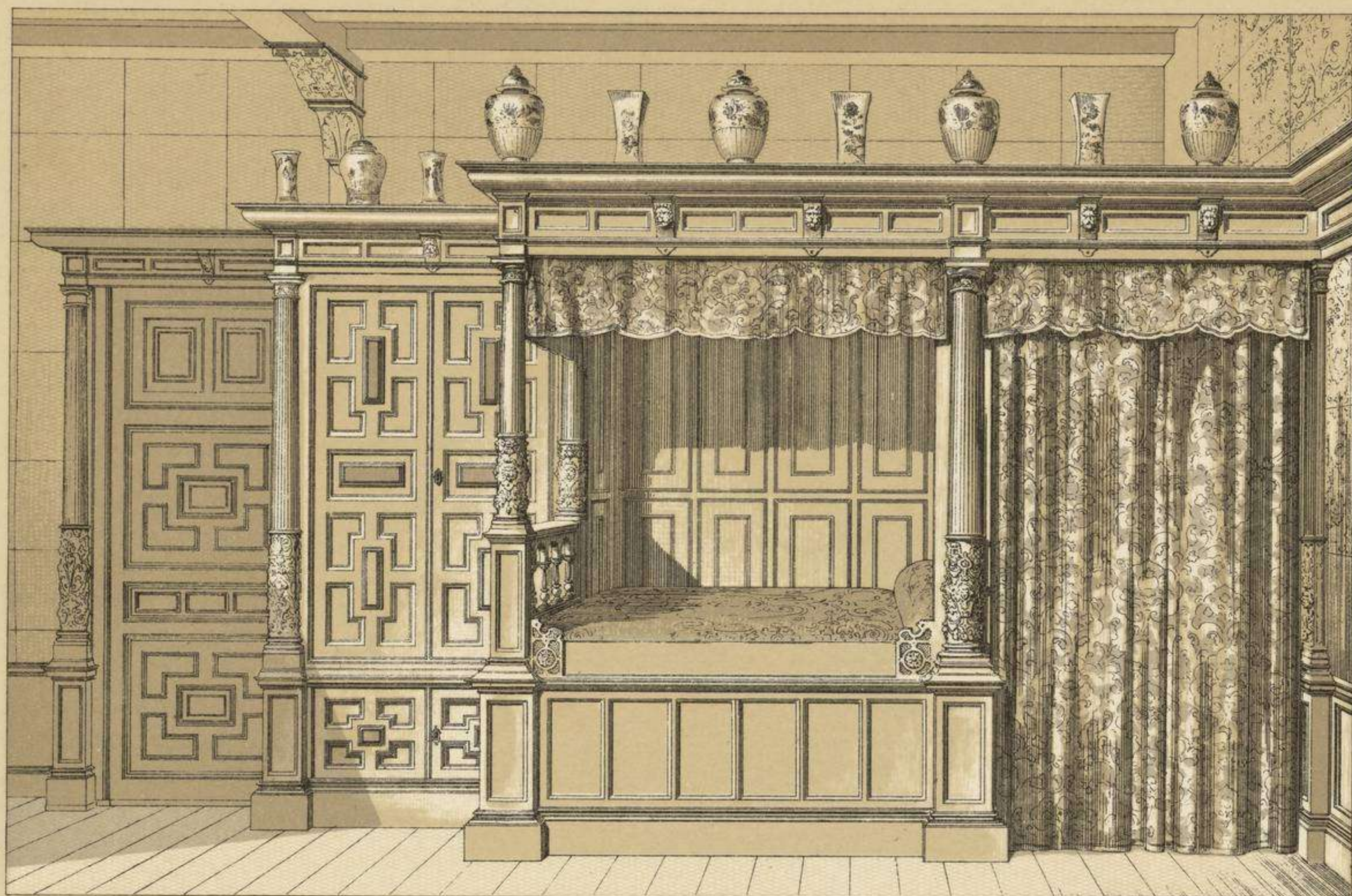
Lit à colonnes surmonté de panaches, avec baldaquin brodé d'une riche gouttière de soie brochée, ornée aux angles de galons de brocard superposés.

Les courtines se partageaient en deux parties sur le côté droit et sur le côté gauche ; leur largeur était inégale et la partie de ce rideau placée à la hauteur du chevet se trouvait plus étroite que l'autre.

Dans l'original, ce lit est occupé par un malade ; le médecin donne ses prescriptions à l'épouse éplorée.

Le docteur est revêtu du costume officiel de la faculté qui consiste en un manteau dont il ramène les larges pans par devant ; sa robe longue, d'aspect sévère, ne messied pas à une physionomie encore pourvue de la longue barbe du temps d'Henri IV. Le chapeau de feutre est à grandes ailes et n'a pas le moindre rapport avec





EUROPE XVI<sup>E</sup> XVII<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XVI-XVII<sup>TH</sup> CENT

EUROPA XVI-XVII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

FA

IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>IE</sup> PARIS

Chauvet del.





EUROPE XVII<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XVII<sup>TH</sup> CENT

EUROPA XVII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

FD

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

S<sup>t</sup> Elme Gautier del.



la coiffure en éteignoir que les médecins possédaient sous Louis XIV, s'il faut en croire Molière qui les a mis en scène avec ce chapeau ridicule.

N° 6.

Lit de parade du même genre que le n° 4; ses panaches touffus s'étalant avec ampleur et ses gouttières d'un dessin ouvragé en font un meuble d'aspect très riche.

Abraham Bosse nous montre ici l'intérieur d'une élégante accouchée se tenant « en exposition » afin de recevoir les visites des dames; un indiscret se dissimule derrière le chevet pour surprendre les secrets de la conversation.

La maîtresse de la maison est magnifiquement parée; les belles amies qui fournissent les « caquets de l'accouchée » portent toutes un costume déjà décrit.

On semble installé là pour longtemps, car l'une de ces dames a apporté de l'ouvrage et est occupée à coudre; l'aiguille marche en même temps que la langue.

N° 5.

Le *bers* ou berceau.

Bois sculpté et en forme de nacelle. Ses pieds reposent sur une base semi-circulaire qui, sous la moindre impulsion, imprime au petit lit un mouvement de bascule. Il est recouvert d'un dais en pyramide attaché à une cordelière suspendue au plafond; les rideaux de soie, maintenus par des embrasses fixées à la muraille, se détachent et enveloppent le lit en partie.

Ce n'est qu'au seizième siècle que les lits d'enfants ont été munis de rideaux. Au moyen âge, les lits des grandes personnes étaient presque toujours très vastes et se trouvaient entourés d'amples courtines; la nuit, on plaçait le berceau de l'enfant dans la ruelle et en dedans des courtines qui enveloppaient ainsi toute la famille sous une tente commune.

Le système de ce berceau sur base semi-circulaire est celui qui convenait le mieux à la nourrice pouvant s'occuper à un travail de main, tout en chantant quelque ballade enfantine et en berçant du pied son poupon.

FAUTEUIL, CHAISES SIMPLES ET A BRAS.

N° 7.

Fauteuil, travail vénitien du seizième siècle.

Siège à dossier garni de velours rouge, avec galons à franges ou effilés de soie, garni, sur le dossier et les côtés, de clous en cuivre doré représentant des têtes d'anges. L'original ainsi que les exemples qui suivent, sont au musée du Louvre et ont fait partie de la collection Sauvageot. Nous les reproduisons d'après les photographies.

N°s 8 et 9.

Chaises; travaux français du dix-septième siècle.

N° 8. — Chaise à dossier dont la partie du milieu forme un balustre délicatement sculpté. Les extrémités



des bras ont chacun une tête de bélier. Le siège proprement dit contient un tiroir à clef. Ce mode est un dernier souvenir du coffre de la chaise.

N° 9. — Siège dont le dossier est richement orné en menuiserie ajourée. Les deux rangées superposées de colonnettes qui occupent le milieu de ce dossier, sont en ébène ainsi que les trois vases de couronnement. Chaque montant de la chaise est couvert d'un ornement courant terminé par un lion tenant un écusson. Les pieds, comme dans l'exemple précédent, sont garnis d'un lien transversal placé très bas et formant sur le devant un obstacle qui obligeait à se tenir assis les pieds en dehors de la chaise.

*Les n<sup>os</sup> 3, 4, 5 et 6 sont empruntés à des suites d'estampes diverses d'Abraham Bosse.*

*Voir, pour le texte : Viollet-le-Duc, Dictionnaire du mobilier. — Quicherat, Histoire du costume en France.*

